

LE PELERINAGE DE SAINTE ANNE D'AURAY.

—
SON ORIGINE, SES TRADITIONS, SES PRODIGES.

(Suite)

Sainte Anne, par des apparitions et des miracles, avait assuré les Bretons que c'était la volonté de Dieu de lui faire rendre un culte précisément en cet endroit voisin d'Auray. Aussitôt non seulement le peuple, mais aussi les rois et les grands de la France n'eurent rien de plus agréable que de prodiguer à l'envie les marques de vénération et de piété envers la Sainte.

Et, en premier lieu, Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, devenue mère après 22 ans de mariage, grâces à l'intercession de sainte Anne, et voulant témoigner sa reconnaissance pour cette faveur, envoya à son sanctuaire en 1638 une relique très-précieuse de la Sainte. Le roi profita de cette occasion pour adresser à l'évêque de Vannes une lettre très-bienveillante, qui respirait la plus fervente dévotion envers sainte Anne, et dans laquelle il attribuait à son patronage tous les bienfaits qu'il avait reçus de Dieu. Et son fils Louis XIV, et lui-même, donnèrent dans la suite à diverses reprises des marques réitérées de leur piété à l'égard de sainte Anne ; c'est ainsi qu'ils exemptèrent souvent les biens fonds de son sanctuaire du paiement des impôts et redevances féodales.

La reine d'Angleterre, femme de Charles I, victime de tant de malheurs, et objet du secours de sainte Anne, dota également le sanctuaire, on accomplissement d'un vœu. Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans, ayant obtenu un fils en 1651 par l'intercession de sainte Anne, lui fit don d'une statue en argent massif. Egalement la femme du grand Dauphin, en 1682, envoya une lampe très-riche au sanctuaire en témoignage d'un bienfait reçu, et comme gage de sa reconnaissance.

Parmi ceux qui ont enrichi le sanctuaire de leurs dons splendides : ornements et vases sacrés, candéla-